

17 octobre 2005 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre la pauvreté, le 17 octobre 2005.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Au fil des années, le 17 octobre est devenu un temps de partage où les consciences s'engagent pour que la pauvreté ne soit plus une fatalité, pour éveiller chacun d'entre nous à la nécessité de l'éradiquer et pour proclamer une valeur fondamentale de la République : celle de l'égale dignité de tous nos concitoyens.

Je rends hommage à chacune et à chacun d'entre vous pour la constance de votre mobilisation, dans les pas du Père Joseph WREZINSKI. Je vous dis toute ma détermination pour qu'au-delà de ce rendez-vous annuel, nous rassemblions tous les moyens pour que les victimes de la misère puissent accéder aux droits de tous et vivre, enfin, debout.

Lutter contre la misère, c'est porter haut les valeurs de justice, de solidarité et d'égalité des chances dans lesquelles s'incarne notre cohésion nationale. C'est combattre toutes les discriminations dont les plus vulnérables sont souvent les victimes. C'est donner aux bénéficiaires de minima sociaux l'accompagnement nécessaire pour retrouver, lorsque c'est possible, le chemin de l'emploi. C'est garantir aux plus modestes des logements et un cadre de vie dignes, en rattrapant le retard considérable qui a été accumulé en matière de logement social et en brisant les ghettos. C'est lutter contre le surendettement et l'exclusion bancaire, qui empêchent trop de nos concitoyens de repartir dans la vie et de former des projets.

Toutes ces actions, engagées par les pouvoirs publics, doivent être poursuivies sans relâche. Elles ne sauraient cependant remplacer toute la richesse de votre engagement associatif ou individuel, au plus près des situations de détresse, qui fait chaque jour reculer l'égoïsme et l'indifférence et qui redonne espoir à nombre de nos concitoyens.

Voici quelques années, la loi est venue consacrer les droits de tous ceux qui sont victimes de l'exclusion. Plus récemment, des engagements ont été pris, dans la durée, en faveur de la rénovation urbaine et de la cohésion sociale. Ce furent deux étapes essentielles, qui ont fortifié notre Pacte social. Mais d'autres étapes restent à franchir.

Pour garantir l'effectivité de tous ces droits, je souhaite qu'ensemble, nous allions plus loin et qu'à l'occasion de la prochaine Conférence nationale de lutte contre l'exclusion qui se déroulera dans quelques mois, notre engagement collectif se matérialise concrètement par la fixation d'objectifs chiffrés pour faire reculer la pauvreté. Ces objectifs seront l'aiguillon et la mesure de l'action, et autant de droits à respecter et à faire respecter.

Vous qui êtes ici rassemblés, vous faites entendre la voix de tous ceux que la misère enferme dans le silence. La permanence de votre révolte contre la misère est salutaire pour la société tout entière. Vous pouvez compter sur la force et la constance de mon engagement à vos côtés.